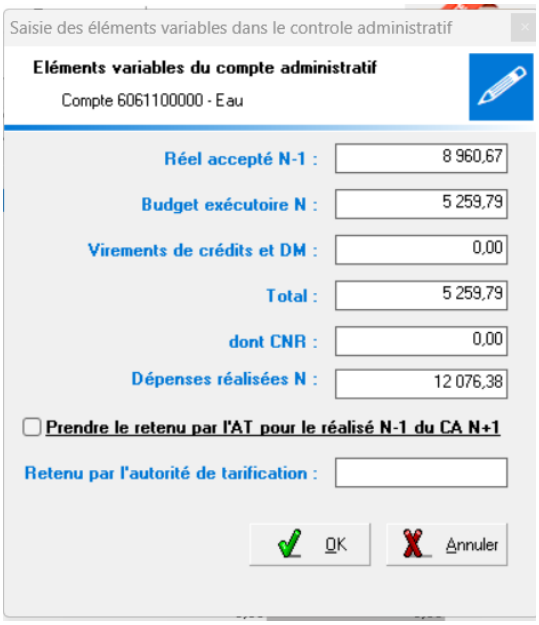
Modifier le Compte Administratif - TCR*

1- L'initialisation du CA (en mode standard) présente des anomalies que ce soit en colonne N-1 ou N.

- **Vérification des valeurs du poste**

Le double clique vous permet d'ouvrir le détail du poste budgétaire.



Les cellules "Réel acceptée N-1" "Budget exécutoire" et Virement de crédits et DM" sont récupérés de la comptabilité ou du budget prévisionnel.La cellule "Dépenses réalisées N" est saisissable.

- **Modification Réel accepté N-1**

Il est possible que votre financeur vous refuse des dépenses et dans ce cas le Réel N-1 ne doit pas correspondre à votre comptabilité. Dans ce cas, il est nécessaire de revenir sur le compte administratif de l'exercice N-1 pour mettre à jour la cellule retenu par l'autorité de tarification.

Mettre à jours les postes avec .

Cette manipulation transfert la valeur de la "Dépense réalisé N" en "Retenu par l'autorité de tarification" (modifiable). Elle coche automatiquement "***prendre le retenu par l'AT pour le réalisé N-1 du CA N+1***" et s'applique sur tous les postes.

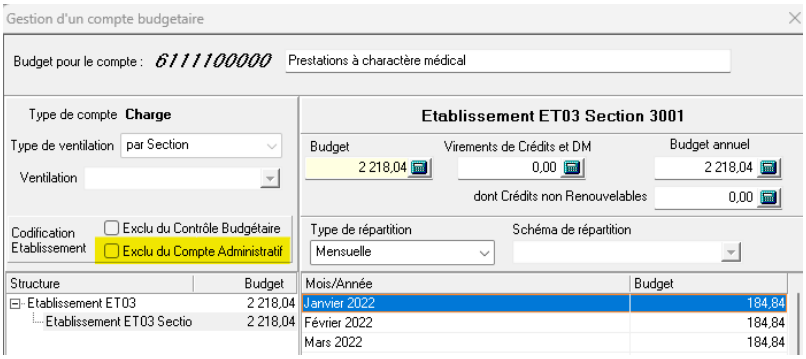
Il est possible de ne travailler sur un poste uniquement et c'est à vous de cocher la case et d'indiquer la valeur souhaitée.

2- L'initialisation du CA (en Groupe Fonctionnel) est erronée

Avant toute intervention, il est indispensable de pointer afin de trouver le groupe fonctionnel déséquilibrée et le poste à corriger.

- ***Poste exclu***

La vérification de l'exclusion d'un poste se situe au niveau du poste budgétaire en "*gestion du budget/gestion du budget*"



- ***Nomenclature erronée***

Vous retrouvez le poste dans la CA au niveau standard mais il n'est pas repris dans la version Groupe Fonctionnel . Cela indique que le poste est mal imputé ou manquant de la nomenclature. Il est nécessaire d'analyser la nomenclature avant de la corriger en "*Général/Nomenclature groupe fonctionnels*"

Revision #7
Created 2023-04-19 07:49:09 UTC by Nicolas CHAMPION
Updated 2026-08-24 08:31:11 UTC by Elodie LUCEYRAN